

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 29/01/2021

COVID-19

L'ARS Bretagne renforce les dispositifs d'écoute, d'accueil et de prise en charge médicale et psychologique des jeunes

La crise sanitaire a révélé une fragilisation de la santé des jeunes (anxiété, sentiment de solitude, d'isolement, absence de motivation, difficultés financières...). Face à l'augmentation des demandes d'accompagnement, l'ARS Bretagne renforce les financements des dispositifs d'écoute, d'accueil et de prise en charge médicale et psychologique des jeunes à hauteur de 282 500 €, à ce stade, pour une durée de six mois. Cet accompagnement permettra de recruter des renforts en personnel dans les structures spécialisées en Bretagne, afin de prendre en charge tout jeune âgé de 11 à 25 ans et son entourage.

Les acteurs bretons de la santé mentale rapportent l'impact de la crise sanitaire sur les difficultés des jeunes et leur probable inscription dans le temps. Outre la détresse des étudiants, ils alertent sur l'augmentation des situations de jeunes en repli et en rupture avec leur milieu (amis, familles, école, formation), ainsi que des situations de violences subies durant les confinements.

Fortement sollicitées, les structures spécialisées en accompagnement et écoute auprès des jeunes ne parviennent pas à répondre à l'ensemble des demandes. Dans ce contexte, l'ARS Bretagne apporte une réponse immédiate **et renforce le financement de trois dispositifs à hauteur de 282 500 € :**

- un renfort de 162 500 € apporté aux **13 « points accueil et écoute jeune » (PAEJ)** : Brest, Carhaix, Centre Ouest Bretagne, Cornouaille, Fougères, Guingamp, Lannion, Lorient, Morlaix, Paimpol, Rennes, Saint-Malo, Vannes et Saint-Brieuc ;
 - *ils accueillent les jeunes âgés de 11 à 25 ans rencontrant des difficultés particulières (conflits familiaux, mal-être, échec scolaire, conduites à risque, délinquance, fugue, errance...), les soutiennent et les orientent, si nécessaire, vers des structures de prise en charge de soins, d'insertion sociale, de suivi éducatif, d'hébergement...*
- un renfort de 75 000 € apporté aux **trois Services de Santé Universitaires (SSE)** : Bretagne Sud, Bretagne Ouest et Rennes ;
 - *ils proposent aux étudiants des consultations médicales (en médecine générale, gynécologie, psychiatrie, nutrition et tabacologie) et mènent des actions de prévention et d'éducation à la santé.*
- un renfort de 45 000 € apporté au **Bureau d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU) de Rennes**.
 - *Il reçoit des étudiants pour leur apporter une aide psychologique. Prises en charge par les organismes de sécurité sociale à 100%, les consultations du BAPU sont assurées par des psychanalystes (psychiatres et psychologues) et une assistante sociale.*

Ces financements viennent compléter ceux déjà accordés tous les ans par l'ARS Bretagne aux PAEJ et SSE qui s'élèvent à 315 000 €

Au-delà des PAEJ, SSE et BAPU, l'offre d'écoute, d'accueil et de prise en charge médicale et psychologique des jeunes s'étend également à d'autres dispositifs :

- maisons des adolescents (MDA)
- consultations jeunes consommateurs (addiction) ;
- centres de planification (vie affective et sexuelle, contraception, accès à l'IVG...);
- centres médico-psychologiques (consultations gratuites pour les personnes en souffrance psychologique) ;
- aux centres médico-psychologiques pédagogiques (accompagnement des enfants et adolescents présentant des difficultés scolaires ou des troubles du comportement);
- infirmières scolaires ;
- ligne téléphonique nationale Fil Santé Jeune : 0 800 235 236 (réponse aux questions de santé des jeunes) ;
- la ligne téléphonique SOS Amitiés : 09 72 39 40 50 (écoute et aide des personnes en détresse psychologique).

L'ensemble des contacts par départements sont disponibles via quatre dépliants téléchargeables sur le site internet de l'ARS Bretagne www.bretagne.ars.sante.fr



Contact presse
Direction de cabinet
Département communication

Tél : 02 22 06 72 28
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr
www.bretagne.ars.sante.fr



6, Place des Colombes
CS 14250 – 35042 Rennes Cedex